REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212202964-20261105-461126-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-GLEN

Nombre :	
De conseillers	15
De présents	15
De votants	15
Procuration	

Objet :

Décision modificative : crédit supplémentaire à l'opération 284 – Travaux de bâtiments

Date de la convocation :
30 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 5 novembre à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François CORDON.

Présents : Jean-François CORDON, Gaëlle BUISINE, Lionel REVEL, Christelle MOISAN, Olivier NOEL, Rose-Marie FESTINI CROMER, Jean-Michel LE BOUCHER, Yvon MAUVIEUX, Christelle RIVOALEN-HAYS, Magalie LOUAIL, Sandrine DUVAL, Hélène MARTIN, Nicolas GOUYA, Renaud RABRET, Steven BREXEL

Secrétaire de séance : Magalie LOUAIL
Secrétaire administrative : Véronique ROBIN

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le budget primitif 2026,
Vu les opérations 284 et 240,

Considérant la nécessité de rajouter des crédits à l'opération 284 - Travaux de bâtiments pour pouvoir régler deux factures concernant le marché de travaux pour la rénovation du bâtiment 4 rue de la fontaine,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à prendre la décision modificative suivante et à émettre le mandat pour le règlement :

- Opération 240 - Aménagement bourg
  compte 2313 - 27 900 €

- Opération 284 – Travaux de bâtiments
  compte 2313 + 27 900 €

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu :
De la transmission en Préfecture, le 12 novembre 2026

Secrétaire de séance
Magalie LOUAIL

Le Maire,
Jean-François CORDON

